

Mr XXXXX Jean-Michel
XXXXXXXXXXXX
XXXXXX
84100 ORANGE
Mail : XXXXXXXXXXXX
Tel XXXXXXXXXXXX

Orange le 23 février 2014

A l'attention de Mr SXXX
Commissariat de Police
445 Avenue Charles de Gaulle
BP 10206
84107 ORANGE Cedex

Envoi en LRAR le mardi 25 février 2014

Objet : Un écrit de plus "inutile...mais, tentative d'explications avec vous".

Monsieur,

C'est après mûre réflexion que je me décide à vous faire la présente, n'ayant aucune discussion possible ni constructive les rares fois où vous m'aurez reçu (2 fois), car **JAMAIS vous ne me laissez m'exprimer, ou changerez de sujet systématiquement et puis vous êtes toujours très pressé !**

C'est avec grand intérêt que je porte attention à la plainte dont vous m'aviez informé (en date du le lundi 28 octobre 2013 à 10h00...) que votre "protégé" **Mr XXXXX Alain**; demeurant XXXXX – XXXXX – 84100 ORANGE, avait déposé contre moi (une fois n'est pas coutume...), pour le motif que j'aurais giflé son fils ! Ben voyons...

Lors du RDV que vous m'accorderez sur ma demande, vous me tiendrez informé donc de cette plainte **absolument mensongère et diffamante** (j'assume toujours ce que je fais Mr SXXX et cela dérange beaucoup de monde...), je vous dirais alors les yeux dans les yeux, que je savais que Mr XXXX Alain était votre "tonton - votre indic", ce à quoi bien évidemment vous commencerez à m'expliquer avec difficulté, noyant le poisson, étant pris au dépourvu par mon propos, que tous les indic étaient répertoriés, etc, et que concernant Mr XXXX ALAIN bien évidemment **il n'en était rien, ben voyons, dois-je avoir l'air si idiot que cela ?!** Or, il est notoire que ce Mr roule pour vous et rien de plus normal que nos forces de l'ordre ont à utiliser les services de ce genre de personnages (rémunérés, il me semble, au niveau de la police...grâce à une enveloppe prévue à cet effet...), soit, jusque-là rien d'anormal et au contraire dès lors où les choses sont effectuées de façon malgré tout quelque peu légale ! Vous m'expliquerez alors de facto que la police n'avait pourtant pas besoin de ce genre de personnages, ce à quoi je vous répondrai que si ces gens n'existaient pas, il n'y aurait pas de police, tout du moins pas avec une certaine efficacité ! Sachant que toutes nos conversations sont enregistrées, vous pourrez vous rendre à l'évidence que **je ne raconte JAMAIS d'histoire.**

Il m'est d'avis Monsieur que vous me prenez pour le dernier des imbéciles, je crois que mon passé "hors du commun", mais pas dans le domaine de la voyoucratie nous sommes bien d'accord toutefois, mais dans un domaine qui vous échappe totalement vous, vos policiers et les magistrats de CARPENTRAS (mais nous ne sommes qu'en province...aussi je le comprends et puis la spécificité de mon métier reste alors très discret j'en conviens...), vous gêne, qui suis-je ?! Il est vrai que je suis un homme de caractère et qui plus jeune ne savait que peut discuter. Toutefois Monsieur, je ne vous dois absolument rien, ni à la société d'ailleurs, je vous avouerais entre nous que l'inverse aurait plus sa place, mais cela est une autre histoire... Vous et certains de vos policiers m'avez dit **que je ne savais pas fermer "ma bouche"**, et vous m'avez fait la remarque quand même que l'on ne dût jamais déposer de plainte contre des magistrats, ce que j'avais fait au demeurant contre un couple d'entre eux directement auprès de Madame la Procureure, dû au fait que vous refuserez de le faire vous, ou via l'un de vos policiers au commissariat d'Orange, car "ces gens étaient vos patrons". Ce sont bien là vos propos n'est-ce pas Monsieur ??? **Or, je vous rappelle quand même que vous êtes dans l'entière obligation de recevoir la plainte d'un citoyen !**

Croyez-moi, j'en ressens depuis votre acharnement collégial à mon encontre !!! Bref... Mais Monsieur, **ne sommes-nous pas tous égaux devant la justice ?!**

Si je m'en réfère à la **Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948, il est bien spécifié par l'article...**

- 1) **N° 1 je cite; "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité."**
- 2) **N° 7 Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.**
- 3) **N° 12 je cite; "Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes." De même qu'il est bien spécifié à l'article**
- 4) **N° 19 je cite encore; "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit."**

Je m'arrêtera là !

Lorsque je suis au fait du comportement de certains policiers, j'ai honte, honte pour eux et pour leurs familles, honte, car je retrouve "le fonctionnement très particulier d'une certaine police ou gendarmerie", que j'ai très bien connu sur le continent de Jacques Foccart, nous n'avons rien à enviés nous pays dit développés à ces pays de misères ou "**corruption - abus de pouvoir et d'autorité**" reste les maitres mots !!!!

Mr SXXX, vos discours de policiers qui se fichent du monde avec le sourire, je trouve cela dommageable pour les gens qui ont **cet honneur d'exercer votre métier et brille de leur uniforme** ! Vous le savez, je l'ai toujours dit et répéter, de même qu'à certains de vos policiers; JAMAIS je n'aurais la patience des gens qui exerce ce travail qui est celui de nos forces de l'ordre de terrain, patience souvent mise à rude épreuve devant les flots d'insultes et autres violences dont ils sont les victimes au quotidien de la part de petites racailles en tout genre par exemple. Mais nous sommes à Orange ceci dit et non à Mantes-la Jolie, au Panier, ou dans les quartiers nord de Marseille ! Vous le savez également, je suis "**un pro-justice**", je l'ai toujours été et voilà pourquoi je m'indigne devant votre comportement et celui de certains de vos policiers. **Vous faites passer cette haine que vous me portez avant la recherche de la vérité, profitant de votre pouvoir**, vous trichez, vous êtes de ces policiers qui abusent de ce pouvoir et de cette autorité qui leur a été offerte comme un sacrement. J'ai fait en 2012, un courrier à Mme la Procureure de justice, afin de dénoncer de **façon non anonyme (mais vous le savez fort bien...)** votre "ami" Mr XXXX Alain, je vous répète encore une fois, cette personne m'a demandé de neutraliser un tiers contre de l'argent (confondant le peu de ce qu'elle pense connaître de mon passé, avec celui d'assassin...je pense que la loi n'autorise pas ce genre fait...), que cette même personne aura déplacé un cadavre (il me semble là encore que cela est répréhensible...), que cette même personne toujours, filme directement sur ma maison afin de nous surveiller (je vous rappelle qu'il y a mon épouse et un enfant de 10 ans malgré tout, mais bah, peut vous importe...même si cela est répréhensible, allons-y...), ce fait sera constaté par 2 de vos policiers le **18 mai 2012 lors de la dernière permanence de Mr JXX NXXXX** (il y a déjà 2 ans et rien de fait, car cela continue...), cette mini caméra les pauvres policiers auront un mal fou de nuit à la trouver, malgré mes indications tant celle-ci était habilement dissimulée, à l'arrivée d'ailleurs des policiers, toutes les lumières chez les XXXXX s'éteindront comme par enchantement, bizarre non ?! Je signalerais que nos enfants, mon petit-fils lorsqu'il vient me voir, mon épouse et moi-même sommes filmés de façon récurrente, mais rien ?! Je passerais sur les cambriolages et autres vols commis par cette personne, (dont je vous parlerais lors de notre dernier RDV une fois de plus...), avec **LA TOTALE COMPLICITÉ DE SON ÉPOUSE ET DE SON FILS ET CE DEPUIS QUE CELUI-CI EST TOUT PETIT...AINSI QUE DE CERTAINS DE CES VOISINS L'AIDANT A RENTRER LE BUTIN DE CES VOLS !**

Toujours rien, et toujours aussi étrange non ?! Pour la 1^{ère} fois de ma vie, un policier déposera plainte contre moi pour outrage, alors que j'avais été menacé par celui-ci. Ce policier Mr DEXXXXXX était ce "fameux" soir le responsable de permanence. Encore étrangement, **lorsque je demanderai avec insistance à ce que la bande son soit mise en avant afin d'attester de mes dires**, des policiers m'expliqueront alors que vous n'enregistrez pas les appels téléphoniques que vous émettez, tant que ceux-ci ne le sont pas avec le N° d'appel du 17, donc je n'ai décidément pas de chance, cette bande son n'existera pas, de même que les gens témoins chez moi de la façon odieuse dont me parlera ce policier et des menaces exercées à mon encontre que celui-ci profèrera, ne seront bien évidemment **JAMAIS ENTENDUS COMME A L'ACCOUTUMÉE** ! Hé oui, je suis malchanceux, décidément, ce policier, exemple même d'intégrité et de véritable homme portant ces attributs devant, téléphonera avec le téléphone du commissariat, donc **pas d'enregistrement à fournir et Dieu sait si j'insisterai**, c'est ce qui me sera expressément répété par des policiers, et puis après tout Monsieur, devant un tel policier; "même qu'il est réserviste à la Légion étrangère", ce sont bien là vos propres propos Monsieur SXXX, je ne suis pas devin, cela reste donc un gage de parfaite intégrité pour un parfait idiot tel que moi n'est-ce pas que ce policier soit réserviste, mais nous sombrons dans le grand n'importe quoi Monsieur, pardonnez-moi ! Autre chose d'encore étrange (décidément...), **alors que ce policier me téléphonera afin de me menacer**, le "bon hasard" fera que ce fut suite à un appel téléphonique **qu'il recevra de la part de Mr XXXXXX Alain**, alors que celui-ci et moi-même avions eu quelques mots, XXXXX Alain personnage pervers et manipulateur, qui me tirera la langue de chez lui, hé oui Monsieur, du véridique ! Effectivement, je me dois devant ce fait criminel, "d'admettre" que cela était si grave, que les menaces de votre policier étaient absolument nécessaires, justifiées et surtout dans l'éthique même de son travail d'homme de l'ordre au service du public ! Comme le disait si bien Voltaire; "il n'y a que les imbéciles pour croire au hasard", mais soyez certain Monsieur que quoique vous pensiez, je ne fais partie de ceux-là ! Bref ! Mr XXXX Alain appel la police et c'est "le branle-bas de combat", pourquoi pas le RAID ou le GIGN, toujours aussi étrange non ?! Mr XXXX Alain laissera son véhicule les phares allumés, moteur tournant, cela faisait "plus vrais", afin d'attester et d'appuyer le fait que je l'avais coursé jusqu'à chez lui, lorsque les policiers municipaux viendront, moi qui ne me déplaçais à cette époque qu'avec ma canne et de manière très lente, et puis, avouez tout de même, une course de 2

mètres... **Des propos et des comportements ineptes, dont je ferais les frais quoi qu'il en soit, merci bien à vous !** Je passerai sur le fait que ce policier qui me menacera ce soir-là, me coincera dans le bureau de Mr RXXX, alors que je venais faire une main courante contre Mr XXXX Alain, afin de protéger notre véhicule, (il en fera rayer par son fils MXXXX avec son vélo...), notre famille dont notre chienne, sachant que Mr XXXXX Alain empoisonne les animaux, allant jusqu'à tuer sa propre petite chienne, nous sommes là encore témoins des coups de pieds que ce pauvre animal recevra de façon récurrente de la part de ce fou furieux, mettant sa femme en colère mais "douce toutefois", car elle également prend des coups, là encore nous en sommes les témoins, Mr XXXX Alain frappeur de femmes, même celle qui ne sont pas les siennes, mais qui passera toujours au travers des mailles du filets. Je connais très bien ce personnage croyez-moi, il est menteur et manipulateur à l'extrême, un acteur de tout première catégorie ! Mr XXXX Alain terrorise les gens, beaucoup savent qu'il est ancien boxeur, titré plusieurs fois champion de France. Ledit policier, alors que nous sommes en train de faire notre main courante auprès de Mr RXXX, arrivera dans la pièce, prenant soin de bien fermer la porte derrière lui, et ce ne sera que hurlement sans compter que celui-ci voulait en découdre, alors que je suis invalide, et étais assis auprès de mon épouse ma canne avec moi, ce policier d'1m95 et environ 120 kilos, face à moi avec mes 60 kilos et mon mètres soixante-six, waouh, quelle bravoure et puis surtout quel acte d'abus d'autorité manifeste, mais je resterais toujours un soldat Monsieur, et reculer ne fais pas partie de mon vocabulaire, **je ne reculerai JAMAIS ni ne fermerais ma bouche, sachez-le !** En revanche Monsieur, ma femme n'osait plus venir au commissariat tant elle aura été traumatisée et terrorisée, par le comportement agressif de votre policier si merveilleux de courage, qui s'avancera menaçant vers moi qui était assis et qu'elle crut un moment que celui-ci allait me frapper, il s'en fallut malgré tout de peu. Toutefois, celle-ci ne sera bien évidemment **JAMAIS entendue** (ah oui, j'oubliais; elle est mon épouse...) ! Ce policier qui hurlera tant, que l'un de vos jeunes ADS s'approchera quand celui-ci sortira de la pièce où nous étions enfermés tous les 4, ce même policier qui me dira que la prochaine fois "il me collerait un outrage", et mince, "comme par hasard encore", je me retrouverai avec un outrage sur le dos quelques temps après, c'est ballot non ?! Alors que c'est ce même policier qui m'emmènera me faire incarcérer à la maison d'arrêt du Pontet, pour n'avoir toujours pas pu à ce moment-là régler les 50 euros de jours-amendes qu'il me resta à payer. Ce policier avec qui j'aurais alors à ce moment une conversation calme et sereine et à qui je dirai; "et vous qui m'aviez dit que vous ne me releviez pas d'outrage, mais que ce ne sera pas pareil la prochaine fois et bien j'y aurais le droit..." , belle parole... ! **Ce même policier qui me confiera qu'il avait reçu l'ordre de sa hiérarchie de m'offrir avec autant de générosité cet outrage... bref !**

En revanche Mr SXXX, **JAMAIS je ne manquerais de vous faire remarquer**, par courrier notamment et ce **avec un immense plaisir et beaucoup d'émotion**, lorsque 3 de vos policiers avaient été supers avec le petit TXXX, ce petit garçon (celui de mon épouse...), que nous mettrons 4 longues années à "arraché" des mains de son père et de sa compagne, (il était alors en souffrances physique et psychologique terribles...) et qu'alors vos policiers avaient fait un bon travail, je ferais un courrier dans ce sens à Mr le Préfet du Vaucluse, à vous même également et ce à 2 reprises, car les choses se doivent d'être dites, dénoncées si besoin est, mais mise en avant également ! J'ai renoué par ce biais un contact cordial avec Mr RXXX que j'aurais plaisir à féliciter plusieurs fois, **comme quoi il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.**

Mais aujourd'hui, vous allez beaucoup trop loin Monsieur, j'ai proposé mes services à la police et par courrier à votre attention, ainsi qu'à Madame la Procureure, afin de mettre ma maison à votre disposition aux fins de surveillance sur les allers et venues de Mr XXXX Alain, RIEN, mais là encore RIEN ! Je renouvelle cette offre d'ailleurs, car les faits que j'évoque sont gravissimes et plus que tout répréhensibles, évité cependant de le prévenir...si toutefois !!! Lors de notre RDV, vous me direz alors que vous nous ferez nous rencontrer lui et moi devant vous, ce à quoi je vous répondrais **qu'il n'y avait aucun problème pour ma part, mais que lui refusera**, vous me direz qu'alors vous le convoquerez et qu'il sera obligé de venir...ah bon, j'attends toujours ! Hé oui, comme lors de notre confrontation antérieure devant Mr FXXX, il enverra sa femme face à moi dans ses mensonges les plus ubuesques et les pires qu'il soit, mais lui se "dégonflera" au dernier moment, évoquant un prétexte totalement fallacieux, bidonné, c'est une habitude chez ce monsieur ! C'est toujours et systématiquement sa femme qu'il envoie "au carton". Bel exemple là encore de témérité (j'en suis le témoin privilégié, nous nous sommes fréquentés durant quelques années...), tant il est courageux notre champion de France de boxe...je déteste plus que tout la couardise Monsieur, dans la spécificité de mon travail et dans notre famille, pas de ce genre de personnages, mais des gens qui faisons face, avons des valeurs et de l'honneur ! Cet individu essaiera de me renverserez avec sa voiture devant TXXX alors que celui-ci n'avait que 8 ans (TXXX m'en reparle souvent...) alors que j'avais pour compagne ma canne, **suis-je venu vous voir ?! NON ! Déposer plainte ?! NON**, cela n'aurait servi absolument à rien de toute façon, car vous êtes le patron et **faites ce que vous voulez par le fait**, vous trichez et je remets en cause votre honneur Monsieur ! Alors stop et stop Mr SXXX, que vous protégez vos "tontons, dont Mr XXXX Alain" jusqu'à une certaine limite, oui, je le conçois et le comprends, **que vous leur autorisiez, ou plus exactement fermier les yeux, mais sur tout, non !** Ce type vous manipule avec brio Monsieur, force est de le constater...

Vous avez le résultat des harcèlements téléphoniques dont nous avons été les victimes, une enquête sera diligentée avec un résultat de cette dernière, il me semble, non ?! Mais il est vrai que je suis totalement idiot ! **Étrangement par magie aucune suite**, car oui il s'agit bien de votre "petit protégé", qui à 55 ou 56 ans tire la langue aux gens, impensable mais vrais, voulez-vous des témoins hors-mis mon neveu et mon épouse présente en ce qui me concerne ??? **Cet individu Monsieur se permet des "gestes salasses envers des enfants", et cela est intolérable et innommable !** Son fils est sans cesse insultant envers TXXX et son ami SéXXX, pour TXXX ce sera des **"petit gros et j'en passe"** et pour le petit SéXXX ce sera d'autres joyusetés telles que **"sale arabe, rentre chez toi..."** ! Mr XXXX Alain terrorise TXXX et SéXXX, la semaine passée il foncera sur TXXX avec son véhicule, TXXX s'enfuira à toute jambes jusqu'à la maison ne voulant plus sortir, je le rassurerais lui expliquant que s'il lui arrivait un quelconque problèmes, nous irions voir la police, donc nous attendrons le pire et ensuite nous viendrons vous voir Monsieur... Quant à SéXXX, alors qu'il partira il y a une dizaine de jours de la maison pour rentrer chez lui, le jour tombait, aussi nous le laisserons

partir seul, il reviendra alors quelques secondes plus tard totalement affolé, me demandant de le raccompagner **car le si gentil Mr XXXXX Alain le toisait du regard, ayant des gestes "infectes et salasses envers lui"**, je le raccompagnerais donc. SéXXX n'ose pas parler à son papa qui est un homme calme, refusant tout conflit, mais **nos enfants sont les proies et les véritables victimes de Mr XXXX Alain et de sa famille !**

Mr XXXX Alain ne ferait-il pas écrire par son fils MXXX alors que celui-ci était petit, "enclulé d'arabe rentre chez toi !", les écrits étaient de couleurs orange et faits à la bombe, son père Mr XXXX Alain, l'avait envoyé écrire ces ordureries sur le mur des parents du petit SéXXX, vous pouvez vous déplacer, vous y trouverez encore les traces de recouvrement. XXXX Alain mettra une gifle à son fils devant le papa de SéXXX qui le prendra sur le fait et devant nous le félicitera encore, voilà qui est votre protégé Monsieur, un type qui criera sa joie de savoir que son jeune frère mourra dans les 6 mois, le pauvre partira 3 mois après, ce frère qui me disait je le cite; "Jean-Mi, je ne veux plus aller chez toi, car si je vois l'autre pédophile je vais l'attraper !" **Peu importe qui était cet homme, il était loyal avec moi et fidèle, ce qu'il faisait ne me regardait pas, et jamais je ne porte de jugement...** Alors, de grâce Monsieur, stop à la permission de mentir, vous me demanderez lors de notre RDV, un CD avec des preuves de ses caméras filmant la voie publique entre autres (afin bien évidemment de voir ce que j'avais de factuel sur cette personne...pensez-vous avoir tout ?!) **Décidément vous me prenez pour un total idiot**, mais soit, ce CD je vous le donnerais, avec quelques informations, mais peut-être l'avez-vous égaré...ou la dame de l'accueil ne vous l'a-t-elle pas remis ?! Quoi qu'il en soit, vlan, comme "par hasard" une fois n'est pas coutume, je me retrouve avec "dans la plainte de Mr XXXX Alain, un témoin sortit dont je ne sais ou" une fois de plus, (peut-être du Gard...) et Mr XXXX Alain continue ses provocations incessantes, sa femme et son si "gentil" fils MXXX également. **STOP !** Vous voulez me faire tomber pour le moindre pet de mouche, afin de satisfaire votre égo et abreuver votre haine récurrente, car oui je ne fermerais JAMAIS ma bouche et continuerais à dénoncer, **mais il va falloir très sérieusement que vous stoppiez Monsieur.**

J'ai servi mon pays avec honneur et fidélité, je suis un homme entier avec des valeurs, savez-vous simplement ce que ces mots signifient ?! J'aurais souhaité vous dire encore tout cela et tant d'autres choses les yeux dans les yeux, comme de véritables hommes se respectant, vous le policier et moi le type dont tous s'interrogent, **mais vous ne me laisserez JAMAIS parlé, et détournerez systématiquement mes sujets dès que ceux-ci deviennent embarrassants.** Et puis, qui est-il le méchant garçon que l'on connaît comme étant plus jeune un type qui répondait coups pour coups (vous ne me connaissiez pas à cette époque Monsieur...) ! Ais-je une seule fois été impoli, ou manqué ne serait-ce que de respect à l'un d'entre vous, ou à vous-même, ha si, une fois après avoir été copieusement menacé, comme expliqué ci-dessus ! Ce que je reconnaîtrai et je m'en excuserai à maintes reprises, et que bien évidemment votre policier réfutera devant Mr l'OPJ NXXX JXXX, cool l'assermentation non ?! En attendant, je vous ai informé et vous en avez la preuve sur ledit CD que Mr XXXX Alain braque bien deux (2) de ses caméras visibles à l'extérieur de chez lui, dont l'une manipulable de l'intérieure et **doté d'un "IL" sur la voie publique, mais lui en as le droit...** Comment se fait-il Monsieur qu'il va jusqu'à dire dans sa plainte, que je photographie sa femme, (loin d'être un canon de beauté, bien que cela reste très subjectif cependant et qui plus est, ressemblant comme par hasard, à une petite fille...), si ce n'est le fait qu'il soit devint, ou qu'un tiers lui a dit que j'étais venu vous voir et avait discuté avec vous notamment de **ces merveilleuses caméras "arrosant de façon la plus illégale qu'ils soient la voie publique", nous filmant de façon récurrente**, le hasard peut être encore ! Oui j'ai pris des clichés de ses caméras, sans me cacher comme un pleutre, j'assume totalement Monsieur, c'est déjà la première des choses qui nous différencie Mr XXXX Alain et moi-même, ceci dit; je me tiens à votre entière disposition afin de vous laisser mes disques durs, et mon appareil photo afin que vos collègues cyber-policiers puissent examiner le contenu de ceux-ci et **je m'engage sur l'honneur**, car oui, dans la spécificité de mon ancien travail **nous en sommes dotés, que si vous trouvez le moindre cliché concernant sa femme pris à son insu**, alors je "me renie moi-même", je m'accuse de tout ce que vous voulez, et alors oui Monsieur je serais la pire des crapules, un type sans honneur, la pire des offenses pour moi Monsieur !!! En revanche, ce monsieur surveille tellement nos enfants avec ses caméras, dont **celle qui pivote et dotée d'un "IL"**, qu'il ne manquera pas de faire venir chez lui le papa du petit SéXXX (meilleur ami de TXXX qui habite en face quasiment de Mr XXXX Alain ...), afin de lui faire voire sur son écran que les 2 petits s'amusaient à lancer des graviers et des avions en papiers. Mais mon Dieu, quel délit ! Tout cela afin que les gamins se fasse disputer, Mr XXXX Alain est un lâche dénué du moindre courage **si ce n'est celui LUI de s'en prendre à des enfants, de frapper femmes et des personnes âgées, faire faire la sale besogne par son fils et sa femme...** Comment se fait-il que cette personne dont vous connaissez le passé de pédophile, **fait encore notoire**, vous arriviez à le cautionner, bien évidemment il ne sera jamais condamné, car aucune plainte, une affaire écrasée à l'époque par Mr CXXXX XXXXX qui me le confirmera lui-même, alors que Mr XXXX Alain le remplaçait comme EPS dans les écoles primaires et d'autres faits se passant chez lui, et sur les lieux de son exxxxxxxxxx - travail comme policier municipal à BXXX les BXXXX, **je vous propose des témoignages une fois de plus...** (mais comme me le diront certains policiers, là encore il y a prescription...) Décidément, je ne suis pas chanceux, **JAMAIS une seule fois ne sera pris en compte un seul de mes témoins, toujours aussi étrange non**, mais je pourrais si vous le désirez, vous rappeler certains faits si nécessaires Monsieur ! Comment se fait-il que lorsque je raconte le vol commis par ruse, par Mr XXXX Alain alors qu'il était habillé en tenue de policier municipal, et qu'il dérobera avec vice et ruse, le véhicule plein d'objets de valeurs à une dame représentante qu'il surveillait depuis quelques temps, et dont il avait étudié les habitudes et le parcours (il nous le dira lui-même...s'en vantant à qui mieux mieux...), personne ne dit rien, **c'est normal Monsieur, il est votre protégé**, ha non-pardon, il y a prescription, j'entendrais ce genre d'ineptie également, quand bien même il y a prescription, ne pouvez-vous pas vérifier les plaintes passées par exemple, cela vous donnerait une idée véritable du personnage qu'il est lui, son épouse et son fils qui grandis dans le vol et l'odeur méphitique du mensonge !

Mr XXXX Alain est non seulement une crapule, mais un menteur pathologique ! Que la loi n'est pas toujours bien faite...n'est-ce pas ?! Voyou XXXX Alain ?! NON ! Ce serait trop d'honneur que de lui accorder ce titre ! Cet individu n'est doté d'aucune valeur et encore moins d'honneur, aucun ami d'ailleurs soit dit en passant, étonnant non ?! Mr XXXX Alain se vantant d'avoir "le bras très long de façon récurrente", bien évidemment d'autres témoins peuvent encore attester de cet état de fait, Mr XXXX Alain votre "tonton", c'est de notoriété... Bref, je stopperais là ! Sachez toutefois que je ne vous écris pas dans la colère, mais avec dégoût ! J'ai

été à la tête de plusieurs centaines d'hommes Monsieur et certainement pas dans les mêmes conditions que vous, **JAMAIS je n'ai une seule fois abusé de mon pouvoir**, je m'expliquais avec mes gars, **les yeux dans les yeux**. L'abus de pouvoir tout comme la haine cher Monsieur sont la force des faibles et me sont rédhitoires ! **Encore une affaire de valeur, n'êtes-vous pas d'accord ?!**

Vous savez, vous avez bien mauvaise presse, de plus lorsque tout comme vous Monsieur c'est la loi maçonnique qui l'emporte, avec des frangins (pardonnez-moi...), qui n'utilisent cette "association" non pas pour travailler dans le but de faire avancer les choses comme il se doit de celle-ci, mais dans le seul et unique but de l'entraide nauséabonde dont se servent certains "maçons en cartons mâchés", de façon lâche, alors posez-vous simplement la question de savoir pourquoi les francs-maçons sont si mal vus. Mais suis-je idiot, décidément, ou ais-je été pêché que vous faisiez partie de cette "association" ?! **Tous les gens n'ont pas le pouvoir de différencier et de comprendre que dans chaque corporation, ou autres associations et obédiences, il y a des gens bien, comme de véritables crapules, ne profitant que de leur statut !**

Vous savez Monsieur SXXX, que ce soit le commissariat d'ORANGE ou travail de bons policiers, ou le TGI de CARPENTRAS, il me sera rapporté par des gens, disons de valeurs, que ces deux entités sont connues et pas aux mieux, notamment guidé par cette espèce d'entraide purulente maçonnique, de ceux qui ne respectent ni ne font honneur à ce pourquoi ils se sont engagés, décidément, **mais afin de servir leurs propres desseins**, c'est un peu comme dans la police, ou certains autres corps de métier d'ailleurs !

En aparté Monsieur, je vous ai entendu discuter et répondre aux questions des policiers de l'IGPN alors que j'étais aux geôles pour les 50€ de jours-amendes qu'il me restait à régler, non seulement vous étiez mielleux Monsieur, pathétique. **Évidemment, cela changeait des discours que vous avez avec moi-même...**

Qu'allez-vous faire, déposer plainte contre moi pour je ne sais quel motif, ou bien encore me faire jeter en prison comme vous l'avez fait avec votre ami Mr le substitut du procureur et sa cours, à la maison d'arrêt du Pontet, ou **je serais incarcéré 6 jours durant pour 50€ de jours-amendes qu'il me restait à payer, avec 2 brochures fraîchement posées à la main droite (deux jours...)** et le calcanéum droit brisé, sans compter mes maladies et mes handicaps ?! **Quelle honte...**

Lorsque tout comme vous qui connaissez bien notre situation financière et pour cause, vous refuserez de faire un geste pour les **135€ d'amende** qu'il nous sera offert gracieusement, car mon épouse était garée à une place handicapée au magasin Carrefour, accompagnant ma mère qui était mal (7 cancers entre autres...), que tous cela vous sera expliqué par courrier avec preuves et moult détails, alors que non seulement ma mère fera un courrier attestant de son invalidité, avec les papiers officiels joints à ces dires, et sa carte de stationnement aux endroits prévus pour les handicapés, rien n'y fera, **quelle aubaine...**oui mon épouse oubliera ce jour-là de poser le macaron sur le tableau de bord, afin de venir vite aider ma mère âgée à sortir de la voiture, mais ne croyez-vous pas que **nous soyons les premiers à râler lorsque des imbéciles prennent nos places Monsieur ?! Mais rien ne vous obligeais à avoir ce geste d'humanité il est vrai...** Toutefois, ailleurs qu'à Orange, n'importe quel patron de commissariat "officier du ministère public" aurait réagi de façon positive, je passerais sur les points de vue de mes divers amis au sein des forces de l'ordre ! Comment expliquer un autre phénomène étrange; alors que nous sommes absents d'Orange, nous prenons des procès comme dernièrement pour un stationnement sur un passage piéton, alors qu'étant handicapé nous sommes encore les premiers à râler comme préciser ci-dessus, mais que plus fort que tout, nous ne sommes pas là ?! **Mon épouse et moi-même trouvons cela "encore très étrange oui, encore et toujours oui" et plus que tout, nous EN AVONS PLUS QU'ASSEZ. Je vous le demande Monsieur, quand cela cessera-t-il ????? QU'ATTENDEZ-VOUS DE MOI, MON SUICIDE PEUT-ÊTRE ?!** Mais si un procès, une amende nous sont dressés, alors nous n'avons qu'une seule et unique chose à faire, ne rien dire et subir. Je vous rappelle **le montant de mon invalidité, bien que vous n'en avez rien à faire, 592€ de pension versée par l'organisme de la CPAM**, mais là encore quelle aubaine que de nous voir crever de faim Monsieur, car oui c'est bien de cela dont il s'agit !!! **Vous m'en faites sacrément baver il est vrai, force est de le constater... Vous êtes décidément très habile dans le domaine de la haine et du mal !** Mais sachez que toujours je dénoncerai les gens qui n'ont pas les valeurs nécessaires afin de représenter honorablement ce pour quoi ils se sont engagés, trichant et abusants de leurs pouvoirs ! Étrangement, vous me rappelez Mr XXXX Alain et ses manières de procéder infectes ! Je reste certains que les seuls bons policiers, tout comme les seuls bons magistrats, resteront toujours ceux qui ont l'amour de leurs merveilleux métiers, un peu comme un sacerdoce, et **JAMAIS** je ne mettrai ces gens dans le "même panier, **JAMAIS aucun amalgame"** ! Quant aux autres Monsieur, comme on le dit au sein de notre toute petite et discrète corporation, **ils ne méritent "qu'un vol bleu !"**

Je vous ai envoyé tout comme au parquet de CARPENTRAS, un courrier de paix en 2012, car je suis très malade et fatigué, usé de tout cela je vous l'assure, mais devant votre acharnement et celui des magistrats de ce TGI de CARPENTRAS, inutile, rien à faire, il me sera fait comprendre par Mme le substitut d'avoir déposé contre elle et son époux et ceci en plein tribunal de police. Bizarrement, alors que je serais blessé lors d'une agression, **vous me direz souriant, "ah ben ça change !" Bravo Monsieur pour cette adorable remarque**, j'ai beaucoup apprécié, mais je ne peux le prouver il est vrai, et puis, vous êtes un policier assermenté et de surcroît commandant de police et patron du commissariat d'Orange et moi je ne suis aux yeux de cette justice Carpentrasienne et aux vôtres, qu'un **"boulet gênant qui ouvre sa bouche"** ! Vous avez refusé mes courriers de paix...je n'en fais que l'amer constat Monsieur... Oui j'ai été un type qui ne parlait que peut lorsque j'étais plus jeune, oui Monsieur, lorsqu'il me fallait défendre les miens ou mon honneur j'étais bien présent et le serais toujours quoi qu'il en soit, mais je fais au mieux afin de devenir une personne meilleure...je tente, même si désespérément de dialoguer, mais je me défends si je suis attaqué et étrangement là, plus rien ne se passe, ou les situations se retournent contre moi ! Décidément que de bizarreries ne trouvez-vous pas ?! **Et puis, en ce qui vous concerne ainsi que certains de vos policiers, comment cela peut-il être possible de dialoguer intelligemment avec des individus muets par leur seule haine Monsieur ?!**

Je n'oublie pas Monsieur, de même que lorsque mon fils aîné, sous-officier de notre marine nationale et moi-même serons copieusement tabassés par une dizaine d'individus au CXXXXX, nous étions le 8 décembre 2012, nous terminerons à l'hôpital sous "scope" et recousus ! Mon fils recevra par traîtrise un coup de casque à la tempe **qui aurait pu le tuer**, 5 ou 6 individus qui trouveront le moyen "d'appeler des renforts", devant un garçon KO et un type invalide, mais qui il est vrai, ne se laissait pas faire, mais ce sera une punition gratuite pour nous, j'avais ma canne Monsieur, ces gens me savaient invalide et malade, **mais là encore RIEN de votre part, qu'allez-vous encore me trouver ?!** **JAMAIS DE TAPISSAGE, MAIS UNIQUEMENT DE VIEILLES PHOTOS A REGARDER !** Monsieur, alors que la police de nuit arrivera pour prendre les informations comme elle se doit de le faire dans ce cas, alors que nous sommes hospitalisés mon garçon et moi-même, le policier prénommé "PaXXX" dont j'ignore le nom de famille, celui qui avait voulu tapé mon fils aîné alors qu'il était gamin (16 ans...), dira je cite; **"ha c'est CXXX, on se casse" !!!** Bien, merveilleux pour des policiers, bravo, absolument magnifique pour ce genre de joyeuseté ! **Le travail de ce policier aurait-il été exercé dans les règles de l'art ?!** Ne serait-ce pas encore une "vengeance nauséabonde" qui n'a aucun lieu d'être, se cachant sous l'uniforme de la police, violant ainsi le serment fait de servir le citoyen sans distinction ?! Est cela la police ?! Je refuse d'y croire, trop de "bons flics" dans notre pays, je le sais, des types dévoués, entiers et intègres, j'en connais personnellement ! Mais les pommes pourries existent dans toutes les corporations, quant à la police, l'année 2013 n'est pas avare d'exemples de policiers totalement pourris et véreux, même à haut niveau... bref ! Voyez-vous Monsieur, la crasse atteint toutes les corporations, force est de le constater, certains individus devrait se laver au crin !!!

Je vous écris la présente sans aucune rancœur ni colère, mais avec beaucoup de dégoût et d'amertume, comme dit ci-dessus et un trop de fatigue. J'ai transpiré et saigné pour ce pays que j'aime et **je suis mis à mal par des gens muent uniquement par la haine et l'abus de pouvoir**, je ne ferais jamais un vieillard, mon état de santé se dégrade, je passe ma vie chez les spécialistes, je ne vous demande qu'une chose, **DE ME LAISSER VIVRE TRANQUILLE, JE SUIS UN ENFANT D'ORANGE**, cesser votre acharnement par le biais de vos comportements fallacieux et insidieux ! Voyez-vous, **je ne constate que des faits et des attitudes factuelles**, de gens qui seraient soi-disant des "êtres humains responsables et des exemples à donnés", en ce qui me concerne, la vision de la vie m'est totalement différente, mais quoi qu'il en soit, ne me laissant jamais parler et détournant les discussions "gênantes", aussi il ne me restait que cet unique moyen afin de vous dire ce qu'il en était, en vous écrivant. Pour ma part, je suis conscient que mon passé professionnel atypique peut déranger, car personne ne sait ni vous ni les magistrats, pardonnez-moi de cette restriction que je ne maîtrise pas, mais vous êtes si loin de certains faits, aussi, **je reste un type très dérangeant, mais toutefois, et ne vous en déplaise Monsieur, un homme vrai, un homme avec des valeurs et de l'honneur et non pas un "homme vide"**. Qui je suis, vous ne le savez même pas Monsieur, ni le parquet, vous vous contentez de lire un pauvre casier ou sonne des mots "lourds et durs", ce ne seront que les seules informations que avez sur moi frustrant, peut-être j'en conviens, mais ce passé m'appartient, tout comme il appartient à mon pays ! Pour votre information encore Monsieur, maintenant que certains délais sont passé, sachez que je suis un ancien de la très discrète cellule XXXX créée en 2001, de suite après les attentats du World Trade Center aux USA, XXXXX et XXXXXXXX. **Vous voyez que vous êtes loin de tout...**

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Commandant SXXX**, l'expression de ma considération la meilleure.

Jean-Michel XXXXX

PS : Permettez-moi de vous rappeler ceci :

Code de déontologie de la police nationale

Version consolidée au 3 août 2001

TITRE Ier : DEVOIRS GÉNÉRAUX DES FONCTIONNAIRES DE LA POLICE NATIONALE.

Le fonctionnaire de la police nationale est loyal envers les institutions républicaines. Il est intègre et impartial ; il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance.

Placé au service du public, le fonctionnaire de police se comporte envers celui-ci d'une manière exemplaire.

Il a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leurs origines, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

Destinataire				Numéro de l'envoi : 1A 085 546 6687 1			
A l'attention de M ³ S Commissariat de Police 445, Avenue Charles de Gaulle BP 10206 84107 ORANGE - CEDEX		RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION		Expéditeur		Jean-Michel 84100 ORANGE	
Les avantages du service suivi : Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution. 3 modes d'accès direct à l'information de distribution : ■ SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 62080 (0,35€ TTC + prix d'un SMS) ■ Le site internet : www.laposte.fr/csuivi ■ Le service vocal interactif : N° Cristal 0 969 397 398 (prix d'un appel non surtaxé).		S4100 ORANGE PDC1 Date : 26/02/14 Prix : 5,00EUR CRBT : Niveau de garantie : 16 € <input type="checkbox"/> 153 € <input type="checkbox"/> 458 € <input type="checkbox"/>		H ³			
Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr . Pensez également à la Lettre recommandée en ligne , consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier							

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :		RECOMMANDÉ :				FRAB	
 A l'attention de M³S Commissariat de Police 445, Avenue Charles de Gaulle BP 10206 84107 ORANGE - CEDEX 		AVIS DE RÉCEPTION		Numéro de l'envoi : 1A 085 546 6687 1			
Présenté / Avisé le : 23 / 02 / 14 Distribué le : 23 / 02 / 14 Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)		H ³		Jean-Michel		84100 ORANGE	